



AVIS AU PUBLIC

Commune de VIARMES

ENQUETE PUBLIQUE

Relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal en date du 29 décembre 2011, le maire de la commune de VIARMES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur les points suivants : adapter le règlement au projet d'aménagement d'une zone d'habitat pavillonnaire à vocation sociale ; faire évoluer certaines règles afin de réduire les marges d'interprétation, de mieux prendre en compte la sécurité dans les règles de desserte, et de modifier quelques dispositions bloquantes concernant les règles de toiture ou l'implantation des bâtiments annexes.

Monsieur Abdelmajid GUESSOUM a été désigné commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Viarmes **du 25 janvier 2012 au 25 février 2012 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir : le lundi, le jeudi et le vendredi, de 13h45 à 17h45, le mardi de 13h45 à 18h45, le mercredi et le samedi de 8h45 à 11h45.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de Viarmes :

- le mercredi 25 janvier 2012 de 9h00 à 12h00
- le lundi 13 février 2012 de 14h00 à 17h00
- le samedi 25 février 2012 de 9h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à :

M. le commissaire enquêteur
Mairie de Viarmes
Place Pierre Salvi
95270 VIARMES

A l'issue de l'enquête, son rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie.